CONFERENCE SECRETARIAT INTERNATIONAL CONFERENCE ON THE GREAT LAKES REGION



SECRÉTARIAT DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS

COMMUNIQUÉ DE LA RÉUNION DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL RÉGIONAL DE LA CIRGL

BRAZZAVILLE, LE 15 OCTOBRE 2019

Nous, membres du Comité interministériel régional de la CIRGL de tous les États membres, réunis en session plénière aujourd'hui, mardi 15 octobre 2019, à Brazzaville, République du Congo, afin d'examiner la situation sécuritaire et politique dans les États membres.

Conscients du rôle crucial de la CIRGL en tant que mécanisme de prévention et de règlement des conflits des États membres de la région, et à l'issue de délibérations approfondies sur diverses communications des États membres, la réunion:

- 1. A évalué la situation sécuritaire et politique dans les États membres de notre organisation et noté plusieurs développements positifs qui méritent d'être encouragés et soutenus ;
- 2. A félicité la République Démocratique du Congo pour l'organisation des élections réussies, transparente et autofinancées qui ont conduit à une transition pacifique;
- 3. A salué le Mémorandum d'Entente récemment signé entre la République de l'Ouganda et la République du Rwanda pour entamer le processus de résolution des conflits entre les deux pays ;
- 4. A félicité S.E. M. Yoweri K Museveni, Président de la République d'Ouganda, et S.E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda pour leur esprit fraternel et réconciliateur, et a exhorté les deux pays frères à appliquer pleinement les dispositions du Mémorandum d'Entente pour rétablir les relations historiquement solides existants entre les deux pays;

- 5. A félicité S.E. M. Denis Sassou N'Guesso, Président de la République du Congo et Président de la CIRGL, S.E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, et S.E. M. Felix Tshisekedi, Président de la République Démocratique du Congo, pour l'intervention fraternelle visant à assurer la résolution pacifique des questions entre la République d'Ouganda et la République du Rwanda;
- 6. A exprimé son soutien au processus de paix en cours dans la République du Sud-Soudan et a appelé toutes les parties à respecter l'Accord de paix revitalisé et à accélérer la mise en place du Gouvernement d'unité nationale de transition (TGONU) pour consolider une paix durable pour le peuple du Sud-Soudan, qui souffre depuis longtemps ;
- 7. A appelé les Nations Unies, les États-Unis et l'UE à lever l'embargo sur les armes imposé à l'État et les sanctions imposées aux individus dans la République du Sud-Soudan afin d'encourager le processus de paix dans le pays en cette période critique et compte tenu du rôle positif joué actuellement par la République du Sud-Soudan dans le processus de paix en cours dans la République du Soudan ;
- 8. A félicité l'Union Africaine (UA) et le Gouvernement de la République Fédérale d'Ethiopie pour leur médiation conjointe réussie en République du Soudan qui a assuré la transition vers un régime civil ;
- 9. A salué l'évolution positive de la situation en République du Soudan depuis la mise en place du gouvernement de transition et lancé un appel à tous les États Membres et à la Communauté Internationale pour qu'ils soutiennent et encouragent le Soudan dans ses efforts pour consolider la paix dans le reste du pays et relancer son économie.
- 10. S'est félicité du lancement du processus de médiation entre le Gouvernement soudanais et les forces d'opposition (armées et civiles) sous les auspices de S.E. M. Salva Kiir Mayardit, Président de la République du Sud-Soudan, à Djouba, et a appelé la région de continuer à appuyer ce processus;
- 11. A demandé aux États-Unis d'Amérique d'accélérer le retrait de la République du Soudan de la liste des États commanditaires du terrorisme, qui n'ont plus de raison d'être après la transition vers un gouvernement civil attaché au droit international, à la paix et à la stabilité;
- 12. A appelé les États Membres et la communauté internationale dans son ensemble à appuyer le processus de paix en République Centrafricaine, afin de prévenir toute résurgence des conflits ;

- 13. S'est félicité de la récente levée partielle de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU à l'encontre de la RCA et a exprimé l'espoir que le processus de paix se poursuivra pour assurer une levée totale dans un avenir proche;
- 14. A appelé la Communauté internationale à accorder l'aide humanitaire aux États membres qui accueillent un grand nombre de réfugiés, et a appelé à s'attaquer aux causes profondes des réfugiés qui fuient leur pays d'origine;
- 15. A félicité la République du Burundi pour la paix et la tranquillité qui règnent dans tout le pays ;
- 16. A noté avec satisfaction le retour volontaire des réfugiés burundais dans le pays, l'ouverture en cours de l'espace politique et le retour des personnalités de l'opposition en exil ;
- 17. A appelé l'UE à lever les sanctions unilatérales imposées à la République du Burundi ;
- 18. A appelé la région et la communauté internationale dans son ensemble à s'engager positivement avec le Gouvernement de la République du Burundi pour consolider la paix et assurer un processus électoral équitable, libre et transparent en 2020;
- 19. A salué le courage politique dont a fait preuve S.E. M. le Président Uhuru Kenyatta en rencontrant l'ancien Premier Ministre Raila Odinga et en s'accordant avec lui sur les mesures de réconciliation visant à consolider la stabilité en République du Kenya;
- 20. A appelé tous les États membres de la CIRGL à ratifier le Protocole d'amendement à l'Acte constitutif de la Charte de l'Union africaine pour l'adoption du swahili comme langue officielle;
- 21. Nous exprimons notre gratitude à S.E.M. Denis Sassou N'Guesso, Président de la République du Congo et Président de la CIRGL, ainsi qu'au gouvernement et au peuple de la République du Congo pour la généreuse hospitalité et les excellentes facilités accordées pour assurer le succès de notre réunion.

Fait à Brazzaville, le 15 octobre 2019.